

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° : 2

Séance du : 25 mars 2025

Objet : Affectation du résultat de fonctionnement 2024

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de convocation : 20 mars 2025

Date d'affichage : 28 mars 2025

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christophe TARY, Maire.

**PRÉSENTS** : M. Christophe TARY - Mme Josiane PRUNIAUX - M. Jean-Marc JAVAUX - Mme Nora ATAMNA - M. Maxime VAUTHIER - Mme Claudine DELAITRE - M. Benoît SAUVAGE - Mme Alison CALPENA JUAREZ - Mme Christelle ROY - M. Jean-Gabriel DELOUF - M. Serge SCHMIT.

**ABSENTS EXCUSÉS** : Mme Anny GRANDGERARD (pouvoir à M. Christophe TARY) - Mme Cécile DRUAUX (pouvoir à Mme Nora ATAMNA) - M. Laurent CARDOT (pouvoir à M. Benoît SAUVAGE) - M. Robin LHENRY (pouvoir à M. Serge SCHMIT).

Mme ATAMNA Nora a été nommée secrétaire de séance.

\*\*\*

Après avoir entendu et approuvé le Compte Financier Unique de l'exercice 2024,  
Vu les textes tant législatifs que réglementaires régissant la comptabilité publique et notamment la M57,  
Considérant que le Compte Financier Unique présente les résultats suivants,

**Fonctionnement**

Résultat de l'exercice 2024 :	+ 95 104.48 €
Report de l'exercice 2023 :	+ 136 482.94 €
Résultat de fonctionnement cumulé au 31/12/2024 :	+ 231 587.42 €

**Investissement**

Résultat 2023 reporté :	- 42 443.81 €
Résultat de l'exercice 2024 :	+ 19 823.80 €
Solde d'exécution d'investissement :	- 22 620.01 €
Solde des restes à réaliser d'investissement 2024 :	- 25 705.62 €

Besoin de financement à la section d'investissement	- 48 325.63 €
---	---------------

Il est demandé au Conseil Municipal d'affecter au budget 2025, le résultat de fonctionnement 2024 comme suit :

1/ Couverture du besoin de financement de la section d'investissement en votant au compte 1068 la somme de **48 325.63 €**

2/ Report à nouveau de fonctionnement au chapitre 002 du solde positif, soit la somme de **183 261.79 €**

1/2

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter au budget 2025, le résultat de fonctionnement de 2024 de la façon suivante :

1/ Couverture du besoin de financement de la section d'investissement en votant au compte 1068 la somme de **48 325.63 €**

2/ Report à nouveau de fonctionnement au chapitre 002 du solde positif, soit la somme de **183 261.79 €**

**Nombre de votants : 15**

**Vote : 15 Pour.**

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Le Maire,  
Christophe TARY



La secrétaire de séance,

Nora ATAMNA